

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21518 - 79ÈME ANNÉE

## Elections européennes

### Ary Yée Chong Tchi Kan au meeting d'Amiens :

## « Le 9 juin prenez le bulletin Léon Deffontaines »



Plus de 1500 personnes ont participé hier soir à Amiens en France au meeting de lancement de la campagne des élections européennes de la liste « La Gauche unie pour le monde du Travail » conduite par Léon Deffontaines. Ary Yée Chong Tchi Kan, candidat du PCR aux Européennes est sur cette liste. Il est intervenu hier dans ce meeting. Il a adressé un message en créole aux Réunionnais de La Réunion et aux originaires de notre pays vivant en France : « le 9 juin, lèw zot kaze, dor pa, pran le bulletin Léon Deffontaines alé koul ali dan l'urne »

Amiens, terre de combat et d'unité des travailleurs,

accueillait hier le meeting de lancement de la campagne de la liste « La Gauche unie pour le monde du Travail ». Plus de 1500 personnes étaient rassemblées dans la salle Galaxy d'Amiens, ville natale de Léon Deffontaines, tête de liste.

C'est au son du rap « Votez Léon » que commença le meeting animé par Ian Brossat et Julia.

C'est la liste qui compte le plus de syndicalistes, de salariés et ce sont trois syndicalistes qui furent les premiers à prendre la parole : Manon Houvion qui mena une grande bataille pour augmenter les salaires à Vert Baudet, Eloïse Denouin de la SNCF et Fabien Gache de Renault.

## Rassemblement des syndicats et des partis progressistes

Cette liste est également un rassemblement de partis politiques qui soutiennent les luttes des travailleurs. Des représentants de plusieurs de ces partis furent alors invités à monter à la tribune.

Ary Yée Chong Tchi Kan faisait partie du second groupe d'intervenants, aux côtés d'Emmanuel Maurel, député sortant de la Gauche républicaine et socialiste, Samia Jaber de L'Engagement !, Isabelle Amaglio-Terrisse co-présidente des Radicaux de Gauche. Le candidat du PCR fut salué par une ovation, car il avait fait plus de 10 000 kilomètres pour participer à ce meeting, et était arrivé le matin même.

## Solidarités entre le PCF et le PCR

« A La Réunion, nous menons aussi la campagne dynamique pour la victoire de la liste menée par Léon Deffontaines. Nous sommes très contents de participer à cette campagne. Il y a des solidarités entre le PCF et le PCR ». Il rappela que le premier député réunionnais élu au Parlement européen le fut sur la liste conduite par Georges Marchais en 1979, c'était Paul Vergès.

« Aujourd'hui, comme il y a ce mouvement, nous participons également à cette victoire. Le message est très clair pour La Réunion et les originaires de La Réunion ici en France, c'est de dire : le 9 juin, lèw zot kaze, dor pa, pran le bulletin Léon Deffontaines alé koul ali dan l'urne ».



## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Dérogation pour l'importation de produits de construction : un résultat du travail de Paul Vergès au Parlement européen

Ce 10 avril, le Parlement européen a voté pour un nouveau règlement sur les produits de construction. Il permet une dérogation pour les produits de construction à La Réunion, à condition que Paris fasse une démarche auprès de la Commission européenne et des Etats membres de l'UE.

Cette possibilité de déroger afin, officiellement, de faire baisser les prix découle de l'article 349 du traité de l'UE. Cet article permet d'adapter les décisions de l'Union européenne dans les anciennes colonies françaises devenues département, ainsi que dans les Canaries sous souveraineté espagnole, et les régions portugaises des Açores et de Madère.

## Sans un député PCR au Parlement européen, pas de dérogation

Cet article 349 est le résultat du travail mené par Paul Vergès lorsqu'il était député au Parlement européen entre 1979 et 1989. Il fut élu comme candidat du PCR sur la liste conduite par Georges Marchais, ancien secrétaire général du PCF. Au Parlement européen, Paul Vergès obtint des Européens qu'ils reconnaissent la nécessité d'adapter les règlements européens afin de préserver les économies de ces anciennes colonies éloignées du continent européen. Sans cet article 349, pas de dérogation. C'est ce qu'indique la lecture de « la Résolution législative du Parlement européen du 10 avril 2024 sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction, modifiant le règlement (UE) 2019/1020 et abrogeant le règlement (UE) 305/2011 (COM(2022)0144 — C9-0129/2022 — 2022/0094(COD)) » :

**« Les États membres peuvent exempter de l'application du présent règlement les produits couverts par le présent règlement qui sont mis sur le marché dans les régions ultrapériphériques de l'Union européenne au sens de l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Les États membres notifient à la Commission européenne et aux autres États membres les lois nationales, règlements et dispositions administratives prévoyant de telles dérogations. Ils veillent à ce que les produits**

**exemptés ne portent pas le marquage CE conformément à l'article 17. Les produits mis sur le marché sur la base d'une telle exemption ne sont pas réputés être mis sur le marché dans l'UE au sens du présent règlement ».**

## Une norme gérée à La Réunion

Paris semble vouloir aller dans le sens de la dérogation, sa ministre déléguée aux Outre-mer indique en effet « une évolution pragmatique et de bon sens des normes européennes, qui prennent en compte les spécificités ».

A La Réunion, les différentes réactions vont dans le même sens. Ceci peut théoriquement permettre d'importer des matériaux de pays voisins qui ne sont pas membres de l'Union européenne.

Pour que l'absence de marquage CE ne signifie pas une qualité moindre que la norme européenne, une nouvelle est créée : la certification RUP. C'est ce qu'a annoncé hier soir sur Antenne Réunion Anthony Lebon, président de la FRBTP :

**« Il va rester une certification locale qui se nomme le RUP (Région ultra périphérique) qui est calquée sur la norme européenne, mais ce ne sera plus centralisé sur la Métropole (en France- NDLR). Tout va être piloté ici par la FRBTP ce qui permettra plus de proximité. À la fois aux petits industriels locaux, mais aussi aux régions limitrophes de l'Océan indien d'obtenir cette certification RUP sous le contrôle des protocoles. Il est aussi important de préciser que ces matériaux importés seront validés par nos assureurs, il n'y aura pas de dégradation de qualité. »**

Ceci pourra avoir une répercussion à la baisse sur les prix des futurs logements, si celui des matériaux de construction diminue, à condition que les intermédiaires ne décident pas d'augmenter leur marge.

**M.M.**

# Oté

## Talèr i fo dégrenn lékol ? Alé marshé don

I paré sépa si i sava pa kass lékol matèrnèl laba Sin Bénoi pars néna arien a fèr, la tronpe produi é marmaye konm lo pèrssonèl i gingn pi alé lékol si tèlman zot néna lalèrzi. Astèr l'après sèye fé porte lo shapo in lékip travayèr é banna mi panss lé pa déssidé lèss azot fèr.

Mé si ni kalkil in kou : i paré l'avé fourmi dan lékol é sé pou sa la dézinfèkt a blok. Mé fourmi, kafar, sa sé dé bébète ni koné dopi lontan ; an pliss lontan l'avé piss véra, lo piss lo shien épi in takon parazite épi zinsèkt téi vé pa lo bien pou nou.

Alor, kossa téi fé ? Promyé zafèr téi nétoiyé épi téi ansèrv ankor bann produi téi pilvériz dan la kour, la kaz, la klass é mi rapèl pi si marmaye avèk lo personèl téi gingn lalèrzi. Romark, pétète koméla demoune lé pli frazil osinonsa opliss i ansèrv produi, opliss bann bébète lé rézistan, opliss demoune i tonb malade.

Alor soi i fo téste lo produi épi oir lo rézilta dsi lo bann zinsèkt épi dsi lo moune é kan ou lé sir d'oute afèr wi pass partou. Osinonsa i fo fé travaye son tête épi trouv bann produi natirèl i fé pa tonb demoune malade. Zot i kroi sa i égziss pa zot ? Mwin lé sirésèrtin sa i égziss.

Mé astèr si i fo dékonstrui in lékol pars néna fourmi, la taye lo ra, sovsouri épi d'ote zoizèzté parèye, ébin nou lé fine ariv dann in drol pèryode é ni koné pa koman ni ansorte anou ladan.. Si ni dévlope pa la roshèrch — pars mi panss sé sa la klé é si i fé pa, i fo ni atann anou k'i ariv pa zordi, pa domin toute sorte kalité katastrof. Talèr la pi bézoin la guèr pou tyé d'moune !

A bon antandèr, salu !

*Justin*